



Durée 2 jours +
2h30 à distance



DATES **18, 19 Novembre**
2024 en PACA

Intervenante

Amel Bounaceur, juriste en droit rural, autrice du livre «Diversification Agricole : guide juridique pour les porteurs de projets»

Objectifs

- **Comprendre** la diversification d'activités en tant qu'agriculteur.
- **Connaître** les caractéristiques des activités de diversification (accueil, agritourisme).
- **Acquérir** des notions de droit rural général.
- **Mieux comprendre** le cadre juridique de la diversification agricole.
- **Se repérer** dans la complexité liée au statut "éclaté" de l'agriculteur diversifié.
- **Mieux définir** son projet de diversification.

Pour plus d'info et **inscriptions** contacter directement le
GR CIVAM PACA : Marion GENTY, marion.genty@civampaca.org

De plus en plus d'agriculteurs développent des activités qui ne relèvent pas de la production alimentaire mais prennent appui sur l'exploitation (accueil pédagogique ou social, vente de proximité, hébergement à la ferme, petite restauration, événements culturels). Or ces projets diversifiés, parfois à la jonction entre plusieurs droits, peinent à trouver leur cadre.

Programme

Séance 1 (FMD) : Définition de votre projet et son cadre ; évaluation de vos connaissances en droit rural ; appréhension d'une diversification d'activité sur votre ferme ; échange personnalisé avec une avocate spécialiste du droit rural.

Séance 2 :

- Introduction aux composantes du droit rural.
- Délimitation juridique et sociale des activités agricoles.
- Les incidences de la mise en place d'activités de diversification au niveau

Lieu Cavaillon

juridique et social (civil).

- Mise en pratique.
- Récapitulatif des points de vigilance.

Séance 3 :

- Délimitation fiscale des activités agricoles.
- Fiscalité de la diversification agricole.
- Différence entre pluriactivité et diversification.
- Les incidences fiscales de la diversification agricole.
- Mise en pratique.